

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1316

présenté par
M. Véran

ARTICLE 19

Après l'alinéa 59, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« 3° Au deuxième alinéa du I de l'article L. 314-3, la référence : « 2° » est remplacée par la référence : « 3° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.